



Comité Technique Local Val d'Oise du 11 mars 2016

Compte-rendu des représentants CGT

**Répartition des sièges du CTL depuis les élections du 4 décembre 2014 :
CGT 2 sièges, Solidaires 4 sièges, FO 3 sièges, CFDT 1.**

FORMATION PROFESSIONNELLE : bilan 2015 et plan 2016 (pour avis)

Bilan de la formation professionnelle 2015

Formation continue

Le taux d'absentéisme est de 11,3 %. Selon la direction, il y a eu peu de refus pour cause de nécessité de service alors que nous savons bien que des collègues ne s'inscrivent pas à des formations par auto censure ou alors à cause de paroles dissuasives des chefs de service.

Préparation aux concours

Il y a une baisse considérable (100 agents en moins) du nombre d'inscrits aux préparations aux concours en 2015. Cette baisse vient du fait que certains ne peuvent plus s'inscrire (les agents ne peuvent en effet suivre 3 fois la même formation).

Concernant le DIF, la CGT a demandé le motif du refus. La direction a répondu qu'il s'agissait d'une demande dans le cadre du CNED et donc exclu du dispositif.

Sur la E-Formation, la CGT a déploré l'éloignement des lieux de formation pour certains sites (Magny et Bezons). La direction a répondu que les locaux de ces sites ne sont pas adaptés selon les informations données par les chefs de poste.

Plan de formation professionnelle 2016

La CGT a réaffirmé son attachement à la formation en local.

En outre, elle a souligné un dysfonctionnement concernant la programmation de la formation E-contact. En effet, l'application est active depuis le 03/03/2016 en remplacement de l'application GAIA alors que la formation est quant à elle prévue à compter du 14/03/2016.

Concernant la programmation des dates de formation la CGT a demandé que celles-ci soient mieux calibrées en fonction des échéances et des impératifs de chaque service.

VOTE CGT : ABSTENTION

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2015 ET PROJET DE BUDGET 2016

Exécution du budget 2015

Le chiffre total :

Il était initialement prévu un budget de 7 054 931 € pour 2015. Finalement, 7 420 781 € ont été dépensés (2014 : 8 082 82 €).

Les postes principaux :

- les loyers : 29,26 % des dépenses. La baisse est due à la restitution de locaux pris à bail et à la restitution de logements de fonction.
- L'affranchissement : 18,69 % des dépenses. La légère baisse résulte de la bonne progression du taux d'écopli et au démarrage de clic-ési.

La CGT a déploré que les gains de productivité n'améliorent pas les conditions de vie des collègues au travail. Car les bénéfices de ces gains partent en fumée dans les suppressions d'emplois.

Budget prévisionnel 2016

Le chiffre :

La dotation globale de fonctionnement de premier niveau est de 6 226 859 € pour 2016 dont 3 041 956 € pour les locaux et 3 184 903 € pour les agents. Soit une baisse de 8 % par rapport à 2015.

La direction a déjà affirmé qu'il n'y aura pas de fongibilité entre les économies réalisées sur les Mopieurs et le budget des fournitures.

A la demande de la CGT concernant l'utilisation des locaux d'Argenteuil OPHLM, la direction a répondu qu'elle avait envisagé un temps d'y installer les collègues d'Argenteuil municipale et hôpital. Finalement, cette option ne sera pas retenue car les locaux ne sont pas assez grands.

BILAN DE LA NOTATION 2015 (POUR INFORMATION)

La direction a présenté le bilan de la campagne d'entretien professionnel 2015. Au cours de celle-ci, 1125 agents ont été évalués :

- 71 % relevant de l'échelon variable ont obtenu une réduction d'ancienneté (20 % de 2 mois et 51 % d'1 mois)
- 2 mentions d'alerte ont été attribuées ainsi qu'une majoration d'ancienneté de 1 mois
- 30 recours hiérarchiques ont été effectués devant l'autorité hiérarchique (réponse favorable pour 16 recours)
- 20 recours ont été effectués en CAPL (réponse favorable pour 12 recours)
- 5 recours a été effectué en CAPN (toutes rejetées)

La CGT a demandé que soient intégrées au bilan de la notation les réductions d'ancienneté non attribuées à l'issue des CAPL.

MODALITÉS DE GESTION DE L'EQUIPE DÉPARTEMENTALE DE RENFORT (EDR)

L'EDR est constituée de 40 emplois au TAGERFIP (2 cadres A et 38 B).

Les agents de l'EDR sont désormais tous placés sous un même régime des horaires variables. Leurs actes de gestions courantes sont gérés par la division SCQS.

Concernant la diffusion du planning, la CGT a demandé le respect d'un délai raisonnable de 15 jours afin de permettre une meilleure organisation personnelle des agents.

La direction a également évoqué la possibilité d'élargir le domaine de compétence des agents de l'EDR, Sur ce point la CGT a demandé que cette polyvalence soit à la demande de l'agent et non pas subie.

EXPÉRIMENTATION D'UN CFIP AVEC « CAISSE SANS NUMÉRAIRE » À ECOUEN

La DDFIP du 95 s'est portée volontaire pour expérimenter la caisse sans numéraire. Actuellement, les actions de communication pour prévenir le public sont en cours. L'expérimentation débutera le 17 Mai 2016 pour une durée de 10 mois. Une réunion avec les collectivités aura lieu le 17 Mars 2016 au cours de laquelle il sera demandé aux régisseurs de s'orienter vers les trésoreries de Montmorency et d'Ezanville.

A la demande de la CGT la direction a communiqué le volume des paiements en numéraire de la trésorerie d'Ecouen, celui-ci a été évalué à 139 paiements entre Juin et Septembre 2015.

Pour les timbres fiscaux, une liste des débitants de tabac sera affichée.

La CGT rappelle également ce qu'elle a dénoncé lors de la mise en place du plafonnement de 300 euros du paiement en espèces :

- il y aura encore des laissés pour compte qui n'ont ni carte bleue ni chèque ;
- les usagers devront donc se déplacer dans une autre trésorerie (risques d'incompréhension et d'agressivité).

VOTE CGT : CONTRE